



CLASSIQUES
GARNIER

DESAN (Philippe), « Quelles sont les “quelques lourdes erreurs en [l]a vie” de Montaigne ? », *Bulletin de la Société internationale des amis de Montaigne*, n° 62, 2015 – 2, p. 21-34

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-05748-2.p.0021](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-05748-2.p.0021)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2016. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

DESAN (Philippe), « Quelles sont les “quelques lourdes erreurs en [l]a vie” de Montaigne ? »

RÉSUMÉ – La distinction établie par Montaigne dans ses *Essais* entre erreurs particulières et erreurs publiques ne se comprend qu'à la lumière d'une carrière politique parsemée d'échecs et de rebondissements. Les *Essais* permirent de rattraper certaines erreurs ou du moins de les justifier : ainsi la traduction de la Théologie naturelle de Sebond vue comme une erreur de jeunesse ; ou le projet finalement abandonné de mettre le *Discours de la servitude volontaire* de La Boétie au centre du premier livre.

ABSTRACT – In his *Essays*, Montaigne establishes a distinction between particular and public errors. This difference can be understood in light of a political career filled with successes and failures. The *Essays* enabled their author to explain and justify some of these errors. It is even possible to consider the translation of Sebond's *Natural Theology* as a youthful error and the later project to include La Boétie's *Discourse on Voluntary Servitude* in his *Essays* as a political error.

QUELLES SONT LES « QUELQUES LOURDES ERREURS EN [L]A VIE » DE MONTAIGNE ?

Après 1588, Montaigne déclare que « l'erreur particuliere fait premierement l'erreur publique, et à son tour apres, l'erreur publique fait l'erreur particuliere » (III, 11, 1027-1028 C)¹. Cette distinction entre les erreurs particulières et les erreurs publiques est intéressante dans la mesure où elle résume, à posteriori, le travail de séparation effectué par l'auteur des *Essais* entre Michel de Montaigne et le maire, c'est-à-dire entre l'homme privé et le personnage public, ceci après son expérience administrative à la tête de la cinquième ville de France de 1581 à 1585. La différenciation effectuée par Montaigne n'est en effet compréhensible qu'à la lumière d'une carrière politique parsemée d'échecs et de rebondissements. Que veut d'ailleurs dire Montaigne ? Nous remarquerons d'abord qu'après 1585, suite à son expérience à la mairie de Bordeaux, Montaigne opère une rupture franche entre vie publique et vie privée². On connaît sur ce point la fameuse séparation effectuée lors de la seconde campagne d'écriture des *Essais* entre l'automne 1585 et l'été 1587 : « Le Maire et Montaigne ont tousjours esté deux, d'une separation bien claire » (III, 10, 1012 B). Après 1588, il renforcera encore cette division pour ne plus s'intéresser qu'à l'homme privé ; c'est du moins ce qu'il revendique dans les marges de l'Exemplaire de Bordeaux. Montaigne se livrera alors à une véritable théorisation de cette polarisation entre vie publique et vie privée, comme si ces deux aspects d'une existence pouvaient être divisés clairement.

1 Nous citons Montaigne dans l'édition Villey-Saulnier publiée par les Presses universitaires de France. Nous donnons dans le texte les numéros de livre et de chapitre, ainsi que la pagination de cette édition.

2 Sur ce point, voir notre biographie de Montaigne : *Montaigne. Une biographie politique*, Paris, Odile Jacob, 2014.

Analysons donc ce mouvement de l'erreur qui évolue du particulier vers le public pour revenir ensuite vers le particulier. On pourrait dire qu'un premier mouvement personnel – dû à l'ambition par exemple – produit une action ou un comportement publics. Nous sommes ici dans le domaine des aspirations ou des ambitions. Ensuite, et c'est uniquement à ce moment que l'erreur acquiert un sens pour les autres – puisqu'elle devient publique –, que l'erreur engendre des retombées sur la vie privée de l'individu. Cette seconde phase permet ainsi de tirer les leçons de ses erreurs pour ne pas les reproduire. C'est de cette façon que nos erreurs du passé peuvent devenir profitables dans l'avenir ; elles nous rendent plus sage. L'erreur particulière est souvent le fait de prétentions, d'aspirations, d'espérances ou de convoitises dans la vie publique, car il s'agit bien d'ambitions dont parle Montaigne quand il se réfère à ses erreurs passées. Sur ce point, dans « Nos affections s'emportent au delà de nous », il précise que les erreurs humaines résultent fréquemment d'espérances mal placées : « Nous ne sommes jamais chez nous, nous sommes toujours au delà. La crainte, le désir, l'esperance nous eslancent vers l'advenir, et nous desrobent le sentiment et la consideration de ce qui est » (I, 3, 15 B). Cette projection de l'individu dans l'avenir est bien le résultat d'une ambition qui fait agir Montaigne en fonction d'un bénéfice ou d'un intérêt à venir. L'homme ne peut se contenter de ce qu'il a et éprouve toujours le besoin de se projeter en avant, hors de lui-même. Ce mouvement naturel vers une ambition réalisable pourrait expliquer non seulement les carrières de Montaigne comme parlementaire, diplomate, administrateur et négociateur, mais peut-être aussi la forme de l'essai. Bien entendu, le jugement porté par Montaigne sur ses erreurs passées représente encore une fois une réflexion après-coup, car les erreurs ne sont perceptibles qu'avec le recul nécessaire. Ainsi, dans les marges de l'Exemplaire de Bordeaux, Montaigne reconnaîtra avoir jadis effectué plusieurs lourdes erreurs en sa vie.

La confession d'erreurs commises dans sa vie publique et sa vie privée forme la matière de notre réflexion et doit nécessairement faire appel à la biographie de Montaigne. Nous proposerons quelques hypothèses sur ces erreurs de la vie de Montaigne à la vue de ses échecs passés aussi bien dans le domaine public que privé. Mais lisons d'abord le passage dans son entier :

J'ay encouru quelques lourdes erreurs en ma vie et importantes, non par fautes de bon advis, mais par faute de bon heur. Il y a des parties secrettes aux objects qu'on manie et indivinables, signamment en la nature des hommes, des conditions muettes, sans montre, inconnues par fois du possesseur mesme, qui se produisent et esveillent par des occasions survenantes. Si ma prudence ne les a peu penetrer et prophetizer, je ne luy en sçay nul mauvais gré; sa charge se contient en ses limites; l'evenement me bat (III, 2, 814 C).

Cette admission se présente comme une énigme. À quoi ou à qui Montaigne fait-il exactement allusion dans ce passage? Avant de proposer quelques pistes pour répondre à cette question, il nous faut d'abord dire deux mots du projet de publication des *Essais* en 1580. Nous avons argué ailleurs que les *Essais* de Montaigne constituent une tentative de réappropriation du politique au lendemain de la Saint-Barthélemy. Cette démarche n'est pas unique; elle se situe dans une entreprise intellectuelle plus générale dans laquelle on pourrait compter *Les Six livres de la République* de Jean Bodin et les *Discours politiques et militaires* de François de La Noue. Après 1572, Montaigne refusa de tomber dans la réaction excessive des partisans de l'*Anti-Machiavel* et proposa à sa façon une configuration innovante du politique où les acteurs pourraient servir leur roi et leur pays en toute transparence.

Trop de paroles, trop de discours, trop de livres, nous dit Montaigne. Il fallait, durant les guerres de religion, que la politique prenne de la hauteur et ralentisse un peu le cours des événements marqué par une constante accélération de la barbarie. Certes, les *Essais* – dans leurs différentes éditions publiées du vivant de Montaigne – représentent des moments politiques dissociés les uns des autres, mais ils rappellent aussi à leur auteur les infortunes de sa vie publique. Sur ce point, les éditions de 1580, 1588 et l'Exemplaire de Bordeaux renvoient à époques différentes et permettent à Montaigne de faire le point, voire de régler ses comptes, avec des erreurs passées. Car il faut bien l'admettre, le modèle politique fondé sur la transparence que proposa Montaigne dans les premiers chapitres de ses *Essais* de 1580 fut un échec flagrant en ce siècle où régnaient l'hypocrisie, la dissimulation et la trahison. En ce sens, les propositions faites en personne au roi en 1580 à Saint-Maur-des-Fossés reflètent une erreur d'appréciation; mais, comme Montaigne le comprend après 1585, les erreurs sont toujours profitables après coup. Sans ces erreurs Montaigne aurait été incapable de faire le bilan d'une

vie passée au service des princes, à commencer par son voisin, le marquis de Trans, au début des années 1570, jusqu'au roi Henri IV, au début des années 1590. Vingt ans de service public qui offrent un parallèle remarquable avec les vingt années de rédaction des *Essais*, certes de façon discontinue et plutôt lors de campagnes d'écriture.

Il faut rappeler que, même dans son édition de 1580, le livre de Montaigne ne prétend jamais être un traité politique dogmatique à un moment où il fallait plutôt réinventer une conception dynamique du gouvernement et du pouvoir en général. La négociation était de rigueur, même si elle fut souvent vouée à l'échec, plus particulièrement au début des années 1560, c'est-à-dire au moment de l'éruption du conflit religieux entre catholiques et protestants. Peu importait : ce qui comptait, c'était de préserver à tout prix la civilité nécessaire au maintien de la société. Sur ce point Montaigne ne dévia jamais d'un iota. Les *Essais* contribuèrent à leur façon à décentrer le discours politique afin de lui donner une orientation nouvelle, plus privée et moins dépendante des effets d'appartenance à un groupe, à un clan ou à une foi. C'est certainement pourquoi Montaigne n'a appartenu à aucune alliance, aucune ligue, aucune brigade. Pourtant, la faiblesse de ses réseaux représente peut-être une erreur de jugement politique. Son passage en demi-teinte au parlement de Bordeaux et sa difficulté à s'entendre avec ses confrères étaient certainement déjà un signe avant-coureur de ses échecs politiques à venir.

Il faut sur ce point rappeler que Montaigne passa une partie considérable de son activité d'auteur à expliquer des erreurs passées. On pourrait dire que les *Essais* permirent précisément à Montaigne de rattraper certaines erreurs ou du moins de les justifier. Il devint même expert en justification de ses choix, de ses erreurs et de lui-même. Sur ce point, les travaux de Luc Boltanski et Laurent Thevenot ont permis de mettre en avant cette construction à deux niveaux qui marque toute démarche publique – volonté collective et intérêt particulier¹. Ce savant équilibre entre intérêt privé et bien public débouche sur un « principe supérieur commun » où les individus s'adaptent constamment aux situations nouvelles qu'ils rencontrent dans des mondes différents et arrivent ainsi à un compromis qui les satisfait. La justification de ce

1 Luc Boltanski et Laurent Thevenot, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.

compromis conduit inévitablement à une relativisation du bien commun grâce à un travail d'extériorité vis-à-vis de ce même bien commun. Il me semble que ce principe d'adaptation du bien commun aux intérêts particuliers de Montaigne est sans cesse présent dans les *Essais*. Nous avons ainsi proposé une lecture de l'« Apologie de Raymond Sebond » et des « Vingt-neuf sonnets de La Boétie » qui vont dans le sens d'une écriture de l'erreur puisque Montaigne tente de contrôler deux erreurs passées, à savoir sa traduction de la *Théologie naturelle* de Sebond en 1569 et la publication des œuvres de La Boétie en 1573¹. Dans les deux cas ces entreprises de traduction et d'édition se révélèrent être des erreurs suite à la mise à l'Index du « Prologue » de Sebond et la récupération du *Discours de la servitude volontaire* par le pamphlétaire protestant Simon Goulart. Dans la première édition des *Essais* imprimés chez Simon Millanges, cette justification représente même une partie essentielle de l'écriture montaignienne. En fait, Montaigne pratique constamment ce mode d'interaction sociale qui lui permet de s'affranchir des autorités et des dogmes qui limitent ses possibilités d'action sociétale et politique. Il réclame une indépendance d'esprit tout en rappelant que ce trait privé de son caractère pourrait bien avoir une valeur publique. Certes, les erreurs du passé justifient des actions présentes, mais, dans les *Essais*, on a souvent le sentiment que le présent sert aussi à justifier des erreurs passées !

Comme nous l'avons suggéré, on pourrait ainsi considérer que la traduction de la *Théologie naturelle* de Raymond Sebond fut une erreur de jeunesse qu'il dut, à grands frais, expliquer et légitimer dans son « Apologie de Raymond Sebond », chapitre qui sert en quelque sorte de nouveau prologue à celui de Sebond qui avait été mis à l'Index. Il en va de même avec son intention initiale de publier le *Discours de la servitude volontaire* dans son édition des *Essais* de 1580. La récupération protestante de ce texte ne permit plus à Montaigne de l'insérer dans son livre et cette seconde erreur éditoriale l'obligea à le remplacer par quelques vers de La Boétie dans une précipitation qui reflète l'urgence de la situation. Ces erreurs éditoriales ne sont bien entendu pas la faute directe de Montaigne, mais, dans la perspective d'une carrière politique, elles représentent néanmoins des erreurs de jugement. Montaigne se montra assez créatif pour régler ces erreurs. Les *Essais* lui en donnèrent

1 Voir les chapitres III et VI de notre biographie politique de Montaigne.

l'occasion. En effet, le meilleur moyen de se débarrasser d'un squelette dans un placard est de le présenter à la vue de tous, en plein jour. C'est de cette façon que l'on peut comprendre la réédition de la *Théologie naturelle* en 1581.

Dans l'« Apologie de Raymond Sebond », Montaigne ne cache pas son « erreur de jeunesse » – un manque de jugement par rapport à la requête d'un père « illettré » –, mais il assume désormais cette erreur politique (dans le contexte de l'anticipation de sa nomination comme ambassadeur intérimaire à Rome) en noyant un peu le poisson dans sa monstrueuse – de par sa longueur vis-à-vis des autres chapitres – « Apologie de Raymond Sebond » qui se résume à une justification de lui-même. Il faut en effet voir dans la réédition de la traduction de la *Théologie naturelle* en 1581 la volonté de limiter les dégâts d'un livre potentiellement dangereux pour la carrière diplomatique qu'il anticipe à ce moment de sa vie. Il lui faut en quelque sorte prendre les devants et anticiper les reproches que l'on pourrait lui faire dans la Ville éternelle. L'Index n'est pas une mince affaire et Montaigne sait très bien que sur ce point « l'affaire Sebond » pourrait bien le rattraper. Si Montaigne réussissait à passer la censure romaine sur ce point – la traduction d'un auteur dont le livre est à l'Index (du moins en partie) –, alors la bataille serait gagnée et son avenir au service du roi pourrait être assuré. L'auteur des *Essais* joua alors les théologiens amateurs en donnant une dimension politique à son apologie. C'est cette transformation du théologique en politique qui nous semble essentielle dans ce cas. Le célèbre chapitre XII du livre II des *Essais* de 1580 doit être considéré comme un exercice de diplomatie. S'il rassure son lecteur (Montaigne ne songe ici nullement à un lecteur moyen, mais bien aux autorités politiques et religieuses de son temps), Montaigne réaffirme aussi ses propres convictions religieuses et confirme son talent de négociateur. Ce détournement sous forme d'apologie fut un succès. L'erreur initiale était désormais sous contrôle. En fin de compte, Montaigne avait réussi à démontrer que la diplomatie s'oppose à la théologie, car on n'accomplit rien en se montrant dogmatique.

Comme nous l'avons proposé, les erreurs d'une vie font partie intégrante de l'écriture montaignienne et façonnent la forme de l'essai. Après 1585, Montaigne propose d'être jugé pour ce qu'il est devenu et non pas pour ce qu'il aurait pu accomplir. Il a certes recherché la

gloire. Mais de la façon la plus compliquée possible. Les difficultés rencontrées dans ses diverses fonctions publiques lui permettent ainsi de se démarquer de ceux qui cédèrent aux mêmes ambitions, mais pour des raisons plus vénales :

[B] Comme celui qui ne demande point qu'on me tienne pour meilleur que je suis, je diray cecy des erreurs de ma jeunesse. Non seulement pour le danger qu'il y a [C] de la santé (si n'ay je sceu si bien faire que je n'en aye eu deux atteintes, legeres toutesfois et preambulaires), [B], mais encores par mespris, je ne me suis guere addonné aux accointances venales et publiques ; j'ay voulu esguiser ce plaisir par la difficulté, par le desir et par quelque gloire (III, 3, 826).

Dans ce passage, on pense bien entendu aux complications politiques lors de sa réélection à la mairie de Bordeaux en 1583, alors qu'il avait contre lui les jurats représentant le parlement et la noblesse. Contre toute attente, et de façon paradoxale vis-à-vis de ses propres convictions idéologiques, Montaigne fut réélu grâce aux jurats issus de la bourgeoisie. En politique on n'a pas toujours les alliés que l'on désire. C'est peut-être cette « difficulté » inattendue qui lui procura le « plaisir » auquel il fait référence.

Une autre erreur importante de Montaigne fut peut-être d'accorder tant de crédit à la parole d'Henri III. Sur ce point il finira par déchanter. La biographie politique de Montaigne nous permet d'affirmer qu'il ne comprit jamais vraiment la logique des décisions politiques d'Henri III, surtout au début des années 1580. Dans un ajout de l'Exemplaire de Bordeaux, Montaigne offre ce portrait peu flatteur du dernier Valois sans le nommer :

nulle assiette moyenne, s'emportant tousjours de l'un à l'autre extreme par occasions indivinables, nulle espece de train sans traverse et contrarieté merveilleuse, nulle faculté simple ; si que, le plus vraysemblablement qu'on en pourra feindre un jour, ce sera qu'il affectoit et estudioit de se rendre cogneu par estre mescognoissable (III, 13, 1077 C).

Il existait un vrai mystère Henri III¹, et Montaigne, comme beaucoup de ses contemporains, fit les frais à plusieurs reprises d'une politique royale imprévisible, ponctuée de volte-face, et souvent conduite selon l'humeur

1 Voir Nicolas Le Roux, *Un régicide au nom de Dieu. L'assassinat d'Henri III*, Paris, Gallimard, 2006, p. 41.

du moment. À plusieurs reprises, Montaigne subit les dérobades et les fausses promesses d'un roi qui, sous l'influence de sa mère, Catherine de Médicis, réagissait souvent à des événements plutôt qu'il n'agissait dans la perspective d'une ligne politique maîtrisée.

Avec ses *Essais* de 1580, Montaigne visait un seul lecteur, Henri III, qu'il devait impressionner en 1580 et qui reçut le livre de Montaigne sous forme de présent au début du mois de juillet 1580 à Saint-Maur-des-Fossés. La présentation de son livre au roi avait été préparée avec attention et tout laisse supposer que Montaigne attendait beaucoup de sa rencontre avec le roi. Après tout, ce n'est pas tous les jours qu'un seigneur d'une petite maison de Guyenne – même s'il était chevalier de l'ordre de Saint-Michel et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi – pouvait espérer un entretien privé avec le monarque. On imagine que Montaigne répéta dans sa tête cette entrevue et surtout ce qu'il allait demander au roi. Le livre qu'il lui avait fait remettre quelques jours plus tôt devait lui permettre de se mettre en valeur et de donner une image positive et surtout inhabituelle de lui-même, susceptible de marquer Henri III. Son livre constituait le meilleur *curriculum vitae* pour l'obtention d'un poste d'ambassadeur. Les choses se déroulèrent comme prévu.

Le seul témoignage de cette rencontre nous est donné par le sieur de La Croix du Maine qui rapporte brièvement cette entrevue dans sa *Bibliothèque française* publiée en 1584. À en croire La Croix du Maine, le roi aurait complimenté Montaigne sur son ouvrage. Ce dernier aurait alors répondu : « Sire [...] il faut donc nécessairement que je plaise à votre Majesté, puisque mon Livre lui est agréable, car il ne contient autre chose qu'un discours de ma vie et de mes actions¹. » Ce témoignage rapporté n'a pas suffisamment été exploité pour comprendre le véritable enjeu de cette rencontre royale. D'où La Croix du Maine tient-il cette réplique sinon de Montaigne lui-même ? Ou du moins d'un de ses parents. On retrouve dans cet échange le projet des *Essais* tel qu'il est présenté dans l'avis au lecteur et qui fait du roi un lecteur privilégié, sinon son premier lecteur. Le pari effectué par Montaigne dans ce court texte introducteur aurait alors été parfaitement gagnant. On comprend alors mieux la stratégie littéraire qui consistait à établir une consubstantialité entre le livre et l'auteur. Bien plus qu'une simple

1 François de La Croix du Maine, *Bibliothèque française*, Paris, Abel L'Angelier, 1584 p. 328.

considération textuelle, la consubstantialité théorisée par Montaigne possède aussi une finalité politique. Si le livre avait séduit le roi, l'homme lui plairait certainement. C'est de cette façon qu'il faut lire l'avis « Au lecteur » non nommé, mais clairement sous-entendu. Et quand on plaît au roi, on peut espérer quelque largesse. Le don du livre induit des obligations dans l'économie symbolique de la Renaissance¹. Montaigne est prêt à servir son roi et son livre est une extension de lui-même qui rend possible un échange de services.

Hormis les remarques de Montaigne au roi rapportées par La Croix du Maine, nous ne connaissons malheureusement pas la nature exacte de leur conversation qui, si l'on tient compte du protocole de ces entrevues royales, ne dura pas plus de dix ou quinze minutes. L'information rapportée par La Croix du Maine nous autorise cependant à faire quelques hypothèses. On sait que le roi réfléchissait à un successeur possible pour remplacer – même temporairement – Louis Chasteigner, seigneur de La Rochepozay et d'Abain, ambassadeur ordinaire à Rome. Dans les premiers chapitres de son livre, Montaigne avait mis en valeur non seulement des exemples d'ambassade, mais il avait aussi fait preuve de jugements compatibles et désirables avec le service diplomatique, mettant systématiquement en avant la fidélité, la constance et l'allégeance – trois qualités qui font l'objet de nombreux commentaires dans les *Essais*. On peut alors concevoir que le roi proposa à Montaigne de se rendre à Rome où il pourrait le servir en tant qu'ambassadeur extraordinaire, jusqu'à ce qu'un remplaçant soit trouvé pour Chasteigner. Montaigne se rendit à Rome à la demande du roi. Il passa dix-huit mois à attendre en vain des nouvelles de Paris. Au lendemain de son premier séjour à Rome, et alors que Paul de Foix vient d'être nommé pour remplacer Chasteigner, Montaigne quitte la Ville éternelle, mais reste en Italie – très certainement à la demande du roi qui lui fit peut-être miroiter un autre poste diplomatique dans ce pays. En effet, le 1^{er} septembre 1581, alors qu'il séjourne aux bains de Lucques depuis le 14 août, il écrit dans son *Journal de voyage* : « [...] si j'eusse reçu de France des nouvelles que j'attendois depuis quatre mois sans en recevoir, j'eusse

1 Sur ce point, nous renvoyons aux travaux de Natalie Zemon Davis, « Beyond the Market : Books as Gifts in Sixteenth-Century France », *Transactions of the Royal Historical Society*, 5^e série, n° 33, 1983, p. 69-88 ; et surtout à son livre : *Essai sur le don dans la France du XVI^e siècle* [2000], Paris, Seuil, 2003.

parti sur le champ¹ ». Ce n'est donc pas par plaisir que Montaigne passa vingt-huit jours aux bains *della Villa*. Le voyage en Italie représentait bien une mission et non pas un voyage d'agrément comme on l'a trop souvent supposé.

Suite à cette ambassade envolée, Montaigne reçut deux lots de consolation : des lettres patentes de citoyenneté romaine et la mairie de Bordeaux. Rome et Paris faisaient un geste. Début avril, il n'avait plus grand-chose à attendre de son séjour romain. L'appel de Rome s'était transformé en fiasco professionnel. Son erreur avait été de s'éloigner de la cour et surtout d'avoir compté sur les promesses de Henri III. Après avoir joué la carte de la loyauté, Montaigne s'aperçut que cette louable qualité n'était pas réciproque. Le roi n'avait pas tenu sa promesse. Trop éloigné de la cour, Montaigne avait fini par faire les frais des pourparlers entre protestants et catholiques. C'est d'une autre façon qu'il fut appelé à servir sa région et son roi.

Après une moue de circonstance qui lui valut un rappel à l'ordre de la part du roi et des jurats de Bordeaux, Montaigne finit par prendre ses nouvelles fonctions à la mairie de Bordeaux. S'il n'avait pu être ambassadeur, il serait administrateur. Il faut pourtant avouer que, malgré ses faiblesses de caractère, le roi possédait une conception élevée de ses responsabilités. Il plaçait par exemple une confiance démesurée dans la justice et les lois, ce que Montaigne ne manqua pas d'apprécier chez lui. Contre l'avis des bellicistes catholiques, Montaigne continua de travailler sans répit à la réconciliation religieuse et tenta de trouver un compromis entre les extrêmes politiques qui polarisaient l'opinion publique. Le dernier Valois fut souvent contraint de céder à ceux qui voulaient en découdre par la force. Il fit son possible pour éviter la ruine du pays et le péril vers lequel il se dirigeait irrémédiablement. Homme d'idées, privilégiant les entretiens aux coups de main, Henri III ne réussit pourtant pas à créer un espace politique suffisant pour permettre aux « Politiques » d'influencer de façon décisive les décisions royales. La prudence n'était plus de bon ton après 1585 et Henri III appliqua les enseignements de sa mère en matière de gouvernement, allant jusqu'à légitimer la violence pour préserver l'autorité royale.

1 Montaigne, *Journal du voyage en Italie*, [fac-similé de l'édition de 1774], éd. Philippe Desan, Paris, Société des Textes Français Modernes, 2014, t. III, p. 285 ; p. 969 de notre reproduction fac-similé.

Une ultime occasion pour établir une réputation politique durable se présenta à Montaigne à la fin de l'année 1586. En effet, face à la montée en puissance des Guise, Henri III et Catherine de Médicis tentèrent une fois de plus de relancer les pourparlers avec Henri de Navarre. Ils voulaient plus que jamais convaincre le Béarnais d'abjurer sa religion protestante et de revenir à la cour. La rencontre de Montaigne avec Catherine relança la carrière politique de Montaigne. Dans un premier temps, Henri III semble avoir accepté la médiation de Montaigne, mais Catherine lui préféra finalement Jean de Chourses, seigneur de Malicorne. En effet, quand la reine mère présenta plus en détail son plan à Henri III, le roi lui interdit, dans une lettre de la fin janvier 1587, de renouer avec les huguenots par « personnes qui leur fussent confidentes¹ ». Parmi ces « confidentes », il faut compter Montaigne qui connaissait bien le roi de Navarre pour l'avoir hébergé chez lui. Le roi se méfiait des gentilshommes gascons, jugés trop proches du Béarnais. Une fois de plus, Montaigne fut certainement déçu par la décision de Henri III et, lorsque la réponse tomba, il regagna son château. Catherine de Médicis ayant échoué à faire de Montaigne un intermédiaire entre Henri III et les huguenots, ce fut au tour de Henri de Navarre d'utiliser ses services. On connaît la suite. Montaigne prit le chemin de Paris, en mission pour le Béarnais. Les journées des Barricades devaient une fois de plus faire basculer la carrière de négociateur de Montaigne. Il prit la fuite avec le roi et se retrouva embastillé lorsqu'il revint à Paris. Est-ce là un événement encore une fois perçu comme une erreur ? Ce fut en tout cas l'événement qui précipita l'abandon de toute conception publique de sa propre existence.

Malgré cet incident qui aurait pu mal tourner, Montaigne ne s'autorisa aucune critique ouverte de la politique royale et resta un fidèle parmi les fidèles, alors qu'une nouvelle période de disgrâce politique s'ouvrait devant lui. Réfugié pour un temps aux côtés de Marie de Gournay dont il venait de faire la connaissance à Paris, Montaigne fit le bilan de ses expériences politiques. Les marges de l'Exemplaire de Bordeaux lui procuraient désormais un nouvel espace critique pour évaluer ses nombreuses erreurs. Au lendemain des États généraux et de la vague d'assassinats qui décima une partie de la classe politique, l'heure était

1 Lettre de Henri III à Catherine de Médicis (fin janvier 1587), dans *Lettres de Henri III roi de France*, éd. Pierre Champion et Michel François, Paris, Klincksieck, 1984, t. IX, p. 436.

venue pour Montaigne de constater l'échec des pourparlers pour pacifier Bordeaux, la Guyenne et la France :

[B] J'ay autresfois essayé d'employer au service des maniemens publics les opinions et reigles de vivre ainsi rudes, neufves, impolies ou impollues, comme je les ay nées chez moy ou raportées de mon institution, et desquelles je me sers [C] sinon [B] commodéement [C] au moins seurement [B] en particulier, une vertu scholastique et novice. Je les y ay trouvées ineptes et dangereuses. Celuy qui va en la presse, il faut qu'il gauchisse, qu'il serre ses couddes, qu'il recule ou qu'il avance, voire qu'il quitte le droict chemin, selon ce qu'il rencontre ; qu'il vive non tant selon soy que selon autruy, non selon ce qu'il se propose, mais selon ce qu'on luy propose, selon le temps, selon les hommes, selon les affaires (III, 9, 991).

Nouvelle confession d'erreurs en matière de politique. Ce passage rédigé avant 1588, mais retravaillé après les dramatiques événements qui eurent lieu après son retour sur ses terres, sert en quelque sorte de bilan politique. À la relecture, Montaigne put se rendre compte à quel point son analyse faisait de lui un visionnaire. Il se dit dégoûté par son expérience de la vie publique, mais conservait malgré tout encore un peu d'ambition au fond de lui. Personne ne semblait pourtant faire grand cas de sa personne. Amer d'avoir été manipulé par le Béarnais et questionnant ouvertement la volonté politique de Henri III, Montaigne imputa principalement son échec à la Ligue, incapable de compromis. Peu enclin à critiquer directement l'autorité royale, il se montra relativement discret sur les décisions politiques de Henri III et les conséquences tragiques de ses multiples volte-face.

Après 1588, Montaigne nourrissait encore quelques ambitions politiques et il gardait un œil sur toute opportunité qui pourrait se présenter. Il conservait secrètement l'espoir de servir son roi, mais la maladie ne lui permettait plus de suivre le roi. C'est alors à contrecœur qu'il se réfugia – le terme est mal choisi, mais largement utilisé par la critique – dans sa tour et devint écrivain à plein temps. L'écriture du « moi » qui marque si profondément la couche C des *Essais* fut élaborée sur les ruines du politique. C'est alors que Montaigne s'efforça de présenter une séparation bien nette entre vie privée et vie publique, choisissant de privilégier sa vie privée. Nous sommes en quelque sorte dans ce dernier mouvement de l'erreur suggéré dans notre première citation de Montaigne. L'erreur publique conduit Montaigne à une erreur privée : peut-être la rencontre

de Marie de Gournay et son séjour dans son château à Gournay-sur-Aronde. On sait que Montaigne offrit un diamant à Marie lors de son séjour à Gournay : « [L]e diamant en pointe qu'il [Montaigne] me donna qui porte le chiffre d'une double m m en un anneau¹ ». Le présent était d'un prix considérable pour une simple relation amicale, et possédait certainement une valeur plus sentimentale. Marie décida de rendre le bijou à la fille de Montaigne après l'avoir rencontrée lors de son séjour au château à la mort de son « père d'alliance » en 1592. Il y aurait encore beaucoup à dire de cette erreur privée.

Une lettre de Henri IV à Montaigne, datée de novembre 1589², fit ressortir le démon de la politique qui habitait encore Montaigne, mais c'était assurément un sursaut instinctuel plutôt qu'un projet véritable. Montaigne aurait bien aimé se rendre à Paris ou dans toute autre ville où résidait le roi, mais c'était un vœu pieux : trop d'aléas l'empêchaient de le réaliser. La détérioration rapide de sa santé ne l'autorisait pas à entreprendre un séjour à la cour et les temps n'étaient plus favorables à sa conception des occupations publiques. Il s'était résigné à faire carrière comme auteur et il s'imaginait mal reprendre du service politique. Négocier avec Henri III était une chose, mais s'entendre avec les ligueurs, ceux-là mêmes qui l'avaient fait incarcérer à Paris, en était une autre. Jadis, Charles IX, grâce au marquis de Trans, lui avait permis de faire son entrée en politique ; Henri III lui avait ensuite promis une carrière diplomatique avant de le placer à la tête d'une ville au bord de la sédition ; que pouvait lui proposer l'héritier du trône de France qu'il n'avait déjà connu ? Flatté par l'idée de servir un troisième roi, Montaigne n'en était pas moins devenu réaliste en matière politique. Il pouvait encore s'imaginer dans le rôle de sage, prodiguant des conseils tirés des exemples de l'Antiquité et de ses expériences personnelles, mais il n'avait plus la capacité à être un homme de terrain. Dans une lettre datée du 18 janvier 1590, Montaigne tire ses dernières cartouches sans y croire vraiment :

Sire, votre lettre du dernier de novembre n'est venue à moi qu'à cette heure et au-delà du terme, qu'il vous plaisait me prescrire, de votre séjour à Tours. Je reçois à grâce singulière quelle ait daigné me faire sentir qu'elle prendrait

1 Catherine Martin, « Le premier testament de Marie de Gournay », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, vol. 67, n° 3, 2005, p. 653-658.

2 *Recueil des lettres missives de Henri IV*, éd. Berger de Xivrey, Paris, Imprimerie Royale, 1846, t. III, p. 218-219.

gré de me voir, personne si inutile, mais sienne, plus par affection encore que par devoir. Elle a très louablement rangé ses formes externes à la hauteur de sa nouvelle fortune, mais la débonnairété et facilité de ses humeurs internes, elle fait autant louablement de ne les changer. Il lui a plu avoir respect non seulement à mon âge, mais à mon désir aussi, de m'appeler en lieu [Tours] où elle fût un peu en repos de ses laborieuses agitations. Sera-ce pas bientôt à Paris, Sire ? Et il n'y aura moyens ni santé que je n'étende pour m'y rendre¹.

On peut pourtant se demander si l'appel de Montaigne par Henri IV est uniquement l'expression d'une affection privée. N'empêche que Montaigne ne pouvait se résoudre à vivre enfermer dans son château, une nouvelle lettre au roi représente une véritable offre de service :

Ce que j'ai fait pour ses prédécesseurs [Charles IX et Henri III], je le ferai encore beaucoup plus volontiers pour elle. Je suis, Sire, aussi riche que je me souhaite. Quand j'aurai épuisé ma bourse auprès de Votre Majesté, à Paris, je prendrai la hardiesse de le lui dire, et [a]lors, si elle m'estime digne de me tenir plus longtemps à sa suite, elle en aura meilleur marché que du moindre de ses officiers².

Cette lettre à Henri IV représente le dernier document politique de Montaigne. Matignon négligea les offres de service de Montaigne, ne croyant probablement pas à sa capacité de servir de négociateur entre Charles I^{er} de Lorraine, reconnu chef de la Ligue après l'assassinat de son père, et Henri IV. Le Béarnais n'avait d'ailleurs pas grand-chose à négocier, sinon la renonciation à sa foi réformée. Seule une conversion pouvait lui permettre d'entrer à Paris, mais il était encore réticent à franchir ce cap. Ces péripéties et échecs successifs – certes sur presque trente années – représentent probablement les « lourdes erreurs » effectuées par Montaigne et dont les *Essais* sont à la fois le produit et le témoignage.

Philippe DESAN
Université de Chicago

1 *Lettres de Montaigne*, de Montaigne à Henri IV, le 18 janvier 1590, dans Alain Legros (éd.), *Montaigne manuscrit*, Paris, Classiques Garnier, 2010, p. 720.

2 *Lettres de Montaigne*, de Montaigne à Henri IV, 2 septembre 1590, *ibid.*, p. 724.